MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SESSION 2022 – SERIE D

ATTESTATION DE REUSSITE ET RELEVE DE NOTES



Le jury d'examen, vu le procès-verbal de délibérations, déclare :

M. / Mlle. ALI-KPARA JEAN PAUL-MARIE

né(e) le 15/04/2006 à COCODY

Centre de composition : COLLEGE BERETHE MARCORY

Jury n° : J0096 N° de table : 223101340 Matricule : 17902231N

ADMIS(E)

Mention: ASSEZ-BIEN M.G.A. : 12,14 / 20

avec les notes suivantes :

Epreuves	Coefficients	Notes
Mathématiques	04	68 /80
Sciences de la Vie et de la Terre	04	60 /80
Physique – Chimie	04	48 /80
Français (Ecrit)	02	16 /40
Français (Oral)	01	12 /20
Philosophie	02	16 /40
Histoire et Géographie	02	28 /40
Anglais (Oral)	01	11 /20
Education Physique et Sportive	/	+ 04
Total général	20	263 /400
Epreuve facultative 1 (Arts Plastiques / Economie Sociale et Familiale)	/	+ 02
Epreuve facultative 2 (Couture / Education Musicale / Langue Vivante)	/	00
Total définitif	20	265 /400

Délibération faite à KORHOGO, le 20/07/2022

Le président du jury (Nom, prénoms, signature et cachet)

GOLE Koffi Antoine
Maître de Conférences d'Histoire
Cel: 40 69 48 15 / 46 79 68 06
Université Alassane OUATTARA ~~Bouaké~~

GOLE KOFFI ANTOINE

Pour toute authentification des informations figurant sur ce document ou pour l'établissement du diplôme et autres documents administratifs en rapport avec les résultats ci-dessus, s'adresser à la DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

22MK027139

AUCUN DUPLICATA NE SERA DÉLIVRÉ - VALIDITÉ 1 AN

CamScanner